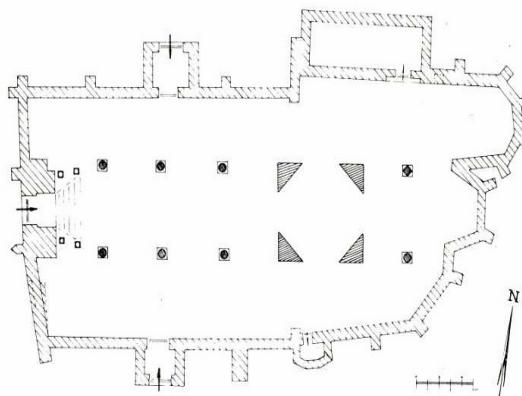
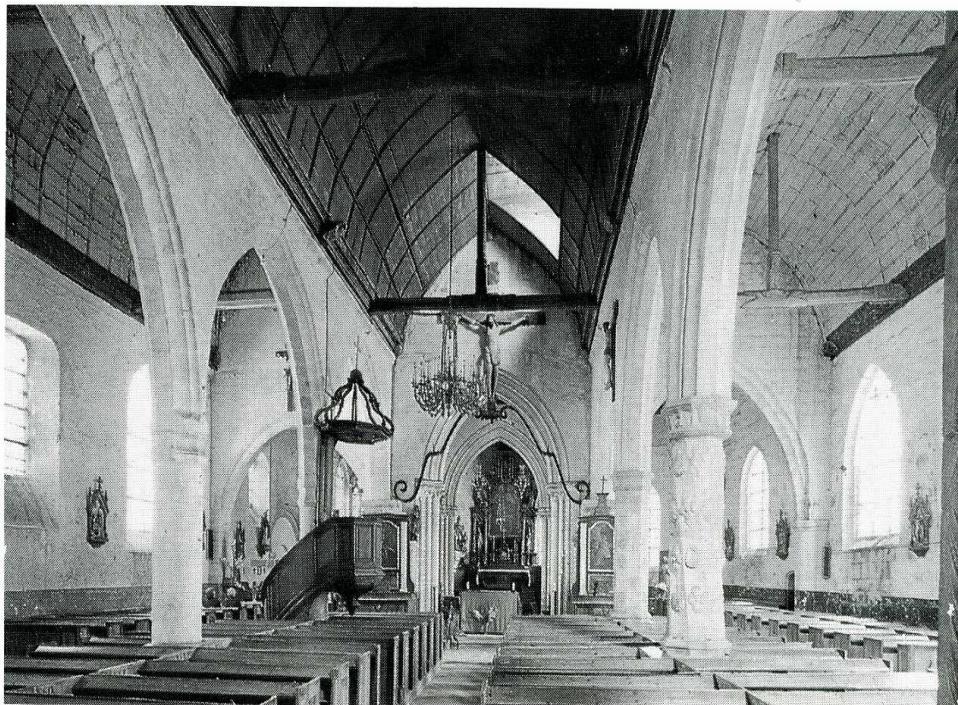


# VEULES-LES-ROSES

*Seine-Maritime, canton de Saint-Valéry-en-Caux, arrond. de Dieppe, 753 hab.*

Les vastes dimensions (42 m de longueur totale) et la richesse du décor de l'église Saint-Martin s'expliquent par son appartenance à la puissante abbaye de la Trinité de Fécamp. La première mention de l'église de Veules se trouve dans la charte de 1026 par laquelle le duc Richard II confirme les biens de l'abbaye. L'irrégularité de son plan indique que l'édifice actuel s'est implanté sur des constructions plus anciennes. Le puissant clocher à deux étages, construit en calcaire, qui s'élève entre la nef et le chœur date du début du XIII<sup>e</sup> s. comme les tours-lanternes de Fécamp et d'Étretat. Au premier étage, il présente sur chaque face cinq arcatures en arc brisé retombant sur de fines colonnettes aux chapiteaux simplement épannelés. Séparé par



un cordon, l'étage supérieur comporte quatre arcades retombant sur des colonnettes polygonales engagées dans le mur. Si le clocher est homogène, il n'en est pas de même du reste de l'édifice construit en grès. Le chœur, qui a peut-être utilisé des éléments plus anciens – l'abbé Cochet a découvert sur le mur latéral de la chapelle nord une inscription de 1272 – a été le premier reconstruit au début du XVI<sup>e</sup> s. La nef principale porte sur une de ses sablières la date de 1528. D'autres travaux, aux environs de 1587, concernent l'ensemble du chevet. Les charpentes des trois nefs ont été refaites en 1609 ; en 1628 fut établi le jeu d'orgues réparé récemment. A l'exception du carré sur lequel s'élève le clocher qui est voûté d'ogives (dissimulées par un faux plafond), l'église est couverte par des voûtes de bois en carène renversée. Les collatéraux sont séparés de la nef principale par de grandes arcades retombant sur des piles surmontées de chapiteaux. Celles du sud ont reçu un riche décor sculpté, très complexe. Pour la mise hors d'eau, la Sauvegarde de l'Art Français a attribué quatre subventions de 1991 à 1993 (100 000 F - 100 000 F - 80 000 F - 20 000 F).

E. C.

#### BIBLIOGRAPHIE

- COCHET (Abbé), *Les églises de l'arrondissement d'Yvetot*, Paris, 1855, t. II, p. 60-71.  
DAOUST (J.), « Veules-les-Roses, Blosseville-sur-Mer, Sotteville-sur-Mer, » dans *Études normandes*, 1969, n° 217.  
BOTTINEAU-FUCHS (Y.), « Les piles figurées de l'église Saint-Martin de Veules-les-Roses, » dans *Annales de Normandie*, 30<sup>e</sup> année, n° 2, juin 1980, p. 103-138.